



Communiqué de presse Pour publication immédiate

Plus de 1 500 000 \$ seront investis à Montréal pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques

Montréal, le 18 février 2011– Le Conseil des arts de Montréal (CAM), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) et le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) signent une nouvelle entente de partenariat *Pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles de la région de Montréal.*

Grâce à cette entente, en vigueur jusqu'en 2013, les partenaires effectueront des investissements totalisant plus de 1 500 000 \$, soit une bonification de près de 40 % par rapport à la précédente entente. Ils favoriseront ainsi le développement de la relève artistique et littéraire, le renouveau de la création et de l'innovation en matière de diffusion. Ils soutiendront également les pratiques émergentes, les pratiques faisant appel aux nouvelles technologies, à la diversité des expressions culturelles et au métissage des courants artistiques ainsi que les pratiques des artistes et écrivains professionnels autochtones.

L'engagement financier des partenaires se répartit de la façon suivante : le Conseil des arts de Montréal, 521 000 \$; le Conseil des arts et des lettres du Québec, 515 000 \$; la CRÉ de Montréal, 385 000 \$ et le Forum jeunesse de l'île de Montréal, 133 000 \$. Ces sommes serviront à démarrer différents projets et programmes selon deux grands axes.

« Le soutien artistique et culturel dans toutes les régions du Québec est un enjeu important pour le gouvernement du Québec, a commenté la ministre St-Pierre. Je me réjouis de la nouvelle entente entre le CALQ, la CRÉ, le CAM et le Forum jeunesse car elle démontre l'importance d'un soutien public concerté et assidu afin de doter les artistes, les écrivains et les organismes de la région de Montréal d'outils à la création, à l'innovation et au rayonnement de la diversité des pratiques artistiques professionnelles. »

« Le Fonds Montréal pour les artistes et les écrivains professionnels autochtones encouragera non seulement la production et le rayonnement d'œuvres ou d'activités artistiques contemporaines autochtones, mais il en facilitera l'accès au public québécois. J'en suis très heureux, puisque, à coup sûr, cela favorisera l'affirmation d'une identité autochtone diversifiée de même que l'enrichissement de notre patrimoine culturel collectif », a pour sa part indiqué le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley.

« La créativité est un des éléments moteurs de la croissance et partant, une des voies privilégiées de développement pour toutes les grandes métropoles. Avec cette Entente, la CRÉ poursuit ses efforts visant à faciliter l'essor des pratiques émergentes novatrices et des avancées technologiques qui contribuent à maintenir Montréal dans le peloton de tête des métropoles créatives », souligne Manon Barbe, la présidente de la CRÉ de Montréal.

Mme Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal se réjouit que « le Conseil des arts de Montréal participe activement au déploiement de ce grand projet identitaire qu'est Montréal, métropole culturelle qui mise prioritairement sur sa créativité, son originalité et sa diversité. Ce partenariat entre notre Conseil des arts, le Forum jeunesse, la CRÉ et le CALQ s'inscrit dans cette vision inclusive et partagée du développement culturel de Montréal telle que préconisée dans notre Politique et dans le Plan d'action 2007-2017. »

« Montréal a la chance de compter un grand nombre de créateurs exceptionnels. Cela est reconnu internationalement. Cette présence d'artistes qui ont choisi de vivre et de travailler à Montréal, cette force créatrice, c'est un de nos atouts majeurs. Et cet atout, il faut absolument le renforcer, le cultiver, le renouveler, voire le dynamiser, pour permettre l'expression de tous les talents. » affirme Louise Roy, présidente du Conseil des arts de Montréal.

« En inscrivant les organismes de la diversité culturelle et les artistes autochtones parmi les nouvelles clientèles soutenues dans le cadre de cette entente, le CALQ poursuit son engagement envers les milieux artistique et littéraire pour leur offrir un soutien innovateur, souple et de qualité, avec la précieuse collaboration de nos partenaires », indique pour sa part M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ. Il ajoute : « le CALQ contribue de façon importante à faire de Montréal, métropole culturelle, un centre de la création et de la diffusion artistique reconnu sur la scène internationale. En 2009-2010, le CALQ a investi plus de 55 M \$ à Montréal. Cette entente vient encore bonifier ces efforts pour les artistes et organismes de toutes les disciplines. »

« Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) se réjouit du renouvellement de cette entente de partenariat destinée aux artistes professionnels, qui reconnaît l'importance de la relève artistique à Montréal. En tant qu'initiateur du projet Outiller la relève artistique Montréalaise (ORAM), le FJÎM est fier de poursuivre ses efforts afin d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes montréalais », déclare Jean-Sébastien Dufresne, le président du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

LES DEUX GRANDS AXES DE L'ENTENTE

Outiller la relève artistique montréalaise 2011-2013 (ORAM)

En cohérence avec la démarche de partenariat ORAM entreprise depuis 2005, les partenaires engagent une somme totale de 974 000 \$ pour financer différentes mesures destinées à répondre aux besoins des organismes artistiques et aux artistes professionnels de la relève. Consolidation, réseautage, formations, échanges d'information, transferts d'expériences, activités d'intégration et stages de travail sont les différentes actions qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre des quatre volets de cet axe.

La création et l'innovation 2011-2013

Pour contribuer à ce que Montréal continue de se démarquer par l'originalité des œuvres et le dynamisme de ses artistes, les partenaires investissent 580 000 \$ pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles. À cette somme s'ajoute l'engagement financier du CALQ au *Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones*.

Sources :

Conseil des arts de Montréal
Christian O'Leary, directeur
Communications et Développement
Tél. : 514 280-3991
Cell. : 514 941-3994

Conseil des arts et des lettres du Québec
Carl Allen, directeur Relations publiques
Tél. : 514 864-2930
Sans frais : 1 800 608-3350

Conférence régionale des élus de Montréal
Yvan Thériault, directeur
Planification et Communications
Tél. : 514 842-2400
Cell. : 514 233-9019